

## **CertEurope présente le certificat serveur conforme RGS v.1\* qui permet d'apposer un « cachet » au nom d'une entité morale**

**L'Autorité de Certification CertEurope Cachet Serveur génère des certificats de personne morale, qui permettent - notamment - aux serveurs clients de signer à l'unité, mais également en lot, factures, bulletins de paye, accusés réceptions et tous types de documents électroniques.**

Le certificat de personne morale de CertEurope répond ainsi au besoin des entreprises, organisations professionnelles, administrations et autres associations en authentification et en signature électronique de fichiers au nom de la personne morale (raison sociale, marque, service d'une entreprise...).

Le certificat, qui est conforme aux exigences du Référentiel Général de Sécurité, se présente sous forme logiciel ou sur support cryptographique stocké dans un boîtier HSM. CertEurope offre la possibilité d'héberger le certificat de personne morale sur son serveur afin de bénéficier d'une infrastructure robuste et d'un hébergement hautement sécurisé. Le certificat cachet serveur peut également être mis à disposition et hébergé sur le serveur de l'entreprise.

L'éditeur Primobox, acteur majeur du marché de la dématérialisation et de l'archivage électronique en mode SaaS, a d'ores et déjà intégré « CertEurope Cachet Serveur » dans son offre de solution de dématérialisation des flux RH et des factures clients. Pour Xavier Laine, son président, apposer la signature de ses clients sur des factures et bulletins de paie, représente une réelle valeur ajoutée. La présentation des documents à des tiers, ainsi signés, permet de relier l'entreprise au document et de garantir non seulement l'intégrité mais également l'authenticité et la valeur probante du document.

Pour Nathalie Schlang, directrice Marketing et développement de CertEurope, « dans le cadre du bulletin de paie électronique, l'intérêt pour le salarié est par exemple de pouvoir l'adresser par mail à sa banque pour obtenir un crédit, son agence immobilière pour constituer son dossier de location d'appartement, etc. ; signé par son entreprise, ce bulletin de paie sera perçu, à juste titre, comme incontestable et permettra définitivement de mettre fin aux éternelles soupçons de fraude dans l'établissement des bulletins de paie ».

\* Pour les certificats serveur sur supports cryptographiques certifiés par l'ANSSI

### **A propos de CertEurope**

CertEurope, 1er Opérateur Qualifié de Services de e-Confiance™, Pionnier dès 2000 des services de certification électroniques, CertEurope, Tiers certificateur et Tiers horodatateur, conçoit et met en œuvre des applications sécurisant les échanges de documents dématérialisés à l'attention des entreprises et des professions réglementées. Elles reposent sur l'utilisation de certificats numériques, et de services tels que la signature électronique, l'horodatage et l'archivage. Elles garantissent aussi la traçabilité et la confidentialité des échanges. CertEurope est également Opérateur de Services de Certification Electronique, qualifié conformément aux normes ETSI/TS 101456 et l'ETSI/TS 102042 V1 .2.1, au RGS V0.98 et à l'arrêté du 26 juillet 2004.

CertEurope a reçu le label « entreprise innovante » ANVAR en 2005 et a obtenu le Trophée de l'Innovation des Tiers de Confiance en 2003 (Opalex) et en 2006 (CertSign™).

Quelques références clients : Fédération Française du Bâtiment, Argus DMS, GE FactoFrance, GIE Infogreffe, Chambre Nationale des Huissiers de justice, Ordre des Avocats aux Conseils, Ordre des avocats à la Cour d'Appel de Paris, Conseil National des Barreaux, l'INPI, NATEXIS, Banques Populaires, Caisse d'Epargne, GS1, Umanis, Groupe Malakoff, Asphéria, Orsid, ATOS Origin, JC Decaux, Conseil général de la Côte d'Or, Conseil général des Côtes d'Armor, Bravosolution,... et 70 000 PME-PMI.  
[www.certeurope.fr](http://www.certeurope.fr)

**Contact presse :**

CertEurope : Alexandra Vardi- Tel. : 01 45 26 72 00 - [avardi@gmail.com](mailto:avardi@gmail.com)

Agence *Just Say it* : Isabelle Jahn- Tel. : 01 44 61 81 81 - [isabelle@just-say-it.com](mailto:isabelle@just-say-it.com)

**A propos de Primobox**

Acteur majeur du marché de la dématérialisation et de la Gestion Électronique de documents en mode SaaS, Primobox accompagne, jour après jour, des entreprises françaises et internationales de toutes tailles et de tous secteurs, en optimisant leurs processus de gestion documentaire. Les solutions PRIMOBX permettent d'optimiser l'ensemble des processus métiers des entreprises et contribuent à accroître leur productivité et réduire leurs coûts. Elles couvrent aujourd'hui plus de 80% des flux échangés entre l'entreprise et ses partenaires (clients, fournisseurs, salariés...).

Fort d'une stratégie résolument ancrée dans l'innovation, Primobox se différencie par sa capacité à proposer des technologies immédiatement opérationnelles et compte aujourd'hui plus de 250 clients et 8 millions de documents dématérialisés à son actif.

En 2010 Primobox a reçu le 2ème prix des E-Doc Awards, récompensant les meilleurs applications dans le domaine de la dématérialisation, et le Trophée de la confiance dans l'économie numérique décerné par la FNTC (Fédération National des Tiers de confiances). Les documents émis et échangés via la plateforme Primobox ont la même valeur légale que leurs homologues papiers.

**Contact presse :**

Franck Tupinier – Agence MyNTIC - [ftupinier@myntic-pr.com](mailto:ftupinier@myntic-pr.com)